

**villa du parc**  
centre d'art contemporain  
annemasse - france





Exposition « A heures fixes, pas une minute à perdre », oct - déc. 2013  
Photo : Maure Serra

## > LA VILLA DU PARC

### \_ le centre d'art contemporain

La Villa du Parc est implantée dans une belle demeure bourgeoise du XIX<sup>e</sup> siècle, au cœur du Parc Montessuit, petit havre de paix, refuge pour les oiseaux et lieu d'activités et de socialibilité incontournable de la ville d'Annemasse.

### \_ un lieu de création artistique et de partage public

Résolument tournée vers la création contemporaine, la Villa du Parc est à la fois un espace de production pour les artistes et un pôle de diffusion de l'art auprès d'un large public.

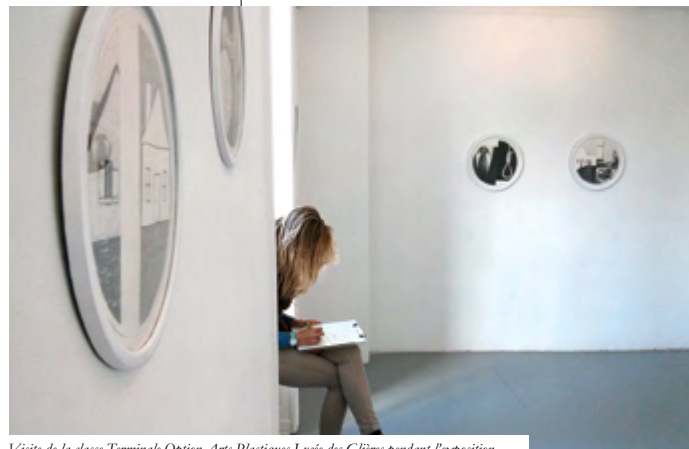
La production d'œuvres fait partie des enjeux majeurs de la création contemporaine que soutient la Villa du Parc. Des moyens financiers, techniques et des ressources humaines sont mis à disposition de l'artiste pour qu'une œuvre puisse exister et être montrée en primeur au public annemassien et régional. La Villa du Parc, à travers tous les médias d'expression plastique (peinture, sculpture, photographie, films, etc.), touche à tous les questionnements sociaux et culturels. Quatre à cinq expositions annuelles sont présentées, organisées par saison suivant le rythme scolaire pour être au plus près des enjeux d'éducation artistique des jeunes publics.

**Plus de 8000 visiteurs fréquentent annuellement la Villa du Parc.**

### \_ un lieu reconnu et soutenu

Dirigée par une personnalité reconnue au sein du milieu de l'art contemporain français et une équipe de professionnels qualifiés, la Villa du Parc est administrée par une association de membres bénévoles et impliqués. Occupant une place identifiée dans le réseau d'art contemporain national et frontalier et dans le réseau d'institutions culturelles en Haute-Savoie et en Rhône-Alpes, les actions de la Villa du Parc s'inscrivent dans une dynamique nationale et internationale, à partir de partenariats noués en France et à l'étranger.

La Villa du Parc est soutenue financièrement par la DRAC Rhône-Alpes (Ministère de la Culture), la Région Rhône-Alpes, le Département de Haute-Savoie et la Ville d'Annemasse.



Visite de la classe Terminale Option Arts Plastiques Lycée des Glères pendant l'exposition « Terrible Two », mars - mai 2013. Photo : Marie José Lorca Muller

## \_ les artistes invités

Depuis 1986 des centaines d'artistes émergents ou de renommée internationale ont été exposés à la Villa du Parc. De nombreuses œuvres ont été spécifiquement produites par la Villa du Parc et diffusées ensuite dans les réseaux artistiques internationaux (musées, biennales, centre d'arts, galeries). Parmi eux : Pierre Ardouvin, Daniel Buren, Véronique Joumard, Aldo Mozzoni, Philippe Cazal, Christian Robert-Tissot, Christophe Cuzin, Pierre Joseph, Lang & Baumann, Silvia Bächli, Gerwald Rockenschaub, Herman de Vries, John Baldessari, Fabrice Gygi, Thomas Huber, Richard Long, Gordon Matta- Clark, Olivier Mosset, Matt Mullican, Mai-Thu Perret, Richard Serra, Annelies Strba, James Turrell, etc.

**La Villa du Parc est en contact permanent avec les galeries françaises et internationales avec lesquelles elle travaille en étroite collaboration.**

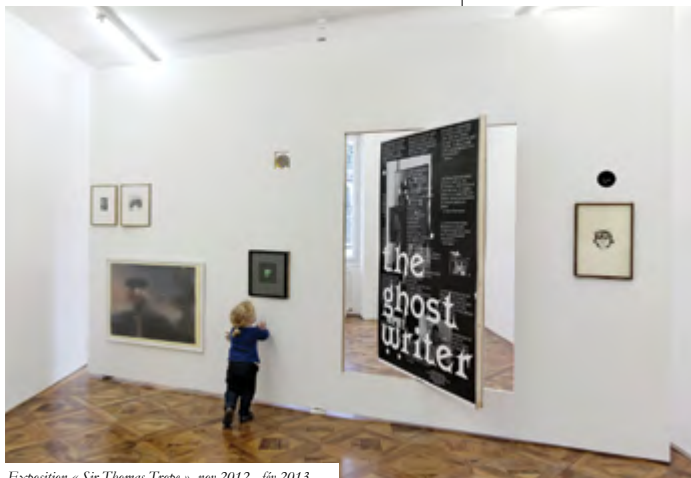
## \_ Les expositions

Quatre à cinq expositions explorent chaque année un questionnement au cœur des enjeux de la création artistique contemporaine. Des expositions monographiques ou collectives, thématiques ou centrées sur l'univers d'un ou plusieurs artistes permettent une diversité de formats et de propositions.

La prise en compte de l'espace de la villa, avec ses particularités spatiales, historiques, et son potentiel de lieu de fiction, est un fil rouge dans la conception des expositions.



*Exposition « la dix-huitième place », mai-juillet 2013  
Photo : Manue Serra*



*Exposition « Sir Thomas Trope », nov 2012 - fév 2013  
Photo : Aurélien Mole*

## \_ les événements

### Les visites commentées

A la Villa du Parc, les expositions sont commentées et suscitent des conférences et des débats. Les publics, considérés dans leur diversité, sont accueillis, accompagnés, informés voire formés à l'art de notre époque. Les objectifs de l'action culturelle et éducative visent à élargir le public de l'art, à faciliter l'accès aux œuvres et à initier le jeune public à une pratique culturelle exigeante.

### Les visites interprétées

Dans son souci de diversité et d'accueil d'un public élargi, la Villa du Parc programme des visites interprétées, en partenariat avec l'ensemble de musique contemporaine lémanique Namascae. Trois fois par an, lors de soirées exceptionnelles, des œuvres musicales, interprétées par les musiciens dans l'exposition, éclairent par leur propre langage les œuvres d'art exposées. Ces passerelles entre les arts visuels et musicaux permettent de décloisonner les domaines, de souligner leurs possibles connivences et de croiser les amateurs de tous bords.



Exposition « Terrible Two », mars - mai 2013.  
Visite interprétée de mars 2013, Amandine Lecras au violoncelle,  
joue « L'enfant aux sortilèges » de Maurice Ravel.  
Photo : Isa Memmier-Fleury

## > LA MEDIATION

La sensibilisation des publics à l'art contemporain est dans l'ADN des centres d'art, au même titre que la mission d'aide à la création. Les œuvres d'art sont l'occasion pour le jeune public d'un apprentissage de la lecture des formes et des images, omniprésentes dans tous les domaines d'expérience de notre société contemporaine (médias, publicité, culture etc.). Face à l'œuvre, les scolaires sont sollicités pour développer un langage sur l'image, réfléchir à ses significations et ses ambiguïtés.

Les parcours proposés s'inscrivent dans les programmes de l'éducation nationale tant en arts visuels que dans ceux de l'enseignement de l'histoire des arts. Chaque année scolaire, près de 4000 élèves fréquentent la Villa du Parc

L'équipe de médiation de la Villa du Parc propose des visites dialoguées pour différents publics tels les groupes de scolaires, de structures associatives (Universités populaires, centres de loisirs, centre d'aide par le travail...). Ces visites durent environ une heure et s'adressent à un large public dès l'âge de 3 ans. Elles sont animées par des médiateurs culturels qui proposent des échanges dialogués autour des œuvres et conçoivent les outils pédagogiques adaptés afin de mettre les démarches des artistes à la portée de chacun.



Visite de l'atelier Festimomes de la MJC centre Annemasse pendant l'exposition  
« A heures fixes, pas une minute à perdre », oct - déc. 2013  
Photo : Isa Meunier-Fleury

### Visites destinées aux scolaires :

Tous les **parcours** que propose la Villa du Parc s'articulent autour de **trois modules** : *face à l'œuvre*, *histoire des arts* sous forme de diaporama, *atelier expérimental* animé par des artistes ou étudiants en art choisis pour la qualité de leur démarche artistique et leurs compétences pédagogiques.

La Villa du Parc est reconnue comme le lieu ressource en médiation d'art contemporain pour tout le département de la Haute-Savoie.

## > LA COMMUNICATION

### Le Flyer

Édité à 5000 exemplaires pour chaque exposition, le flyer d'exposition, distribué à Annemasse ainsi que dans les lieux culturels de Haute-Savoie et de Rhône-Alpes, est envoyé à tous les centres d'art contemporains, et distribué dans les musées, galeries, Frac et lieux culturels français et suisses.

### Face aux œuvres

Donné à chaque visiteur, il donne les informations et des explications sur toutes les œuvres exposées nécessaires à la visite de l'exposition.

### Year Book

Edition publiée en fin de saison, il pose un regard a posteriori sur les projets d'une saison à la Villa du Parc.



Year book de la Villa du Parc, supports de communication pour l'exposition en cours [ « La République, medio tutissimus ibis », janv - mars 2014 ]  
Photo : Isa Meunier-Fleury

## Dossier de presse

Diffusé à chaque exposition, il est adressé un mois avant le vernissage aux médias internationaux, nationaux et locaux, spécialisés ou grand public.

## Affichage

L'affiche au format :

40 x 60cm > Diffusée à 300 exemplaires lors de chaque exposition sur le bassin genevois (France et Suisse).

120 x 176cm > Diffusée sur les panneaux d'affichage municipaux (env. 20).

## Web

Site Internet très bien référencé et très fréquenté. Web communautaire, flux RSS, page Facebook.

E-mailing à un fichier de plus de 3000 adresses qualifiées.

## Revue de presse

Les expositions de la Villa sont annoncées dans la presse locale, nationale, suisse et dans les agendas sur le web. Elles sont commentées largement dans la presse locale (le Dauphiné Libéré, le Messenger, le Faucigny, la Tribune de Genève) et dans les revues d'art (Beaux-Art magazine, Mouvement magazine, Kunstbulletin, etc.). Les mécènes reçoivent la revue de presse.



Site internet



E-mailing



Page facebook

## > DEVENIR MÉCÈNE

Il s'agit de bâtir une relation bilatérale permettant de nouer et pérenniser une action de mécénat.

La Villa du Parc propose plusieurs possibilités de collaboration afin de permettre à ses partenaires d'être en totale adéquation avec leur stratégie de communication.

**TROIS NIVEAUX D'ADHÉSION** (valable pour une saison)

À chaque niveau d'adhésion correspondent des contreparties en termes de communication, de relations publiques et d'accès aux différentes activités.



Légers décalages, Christophe Cuzin, intervention in situ, 2006  
Photo : G.C.

La Villa du Parc et ses partenaires souhaitent fédérer toutes les entreprises intéressées par l'art.

Le Mécénat a pour mission de renforcer les liens entre les univers de la culture et de la création d'une part, de l'économie et de la production d'autre part. Il favorise également les échanges entre tous les partenaires de l'institution.

\_ pourquoi devenir mécène ?

Pour votre entreprise, adhérer à la manifestation permet de :

- Participer à des actions de mécénat culturel de haute qualité
- Valoriser son identité et son positionnement
- Promouvoir une politique de communication externe auprès de ses clients et interne auprès de son personnel
- Bénéficier d'un réseau culturel et économique et d'avantages spécifiques

## AVANTAGES FISCAUX

En devenant mécène, vous pouvez bénéficier de réductions d'impôts et d'avantages fiscaux importants prévus par la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 sur le mécénat :

Réduction d'impôt de 60% du montant de

votre don au titre de l'impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires de votre entreprise avec possibilité de reporter l'excédent - si dépassement du seuil - sur les cinq exercices suivants (reçu fiscal de don aux œuvres cerfa n° 11580\*02).

Contreparties, en communication et relations publiques, pour votre entreprise, plafonnées à hauteur de 25% du montant du don (insertion du logo sur des documents de communication, visites privées, laissez-passer expositions...).

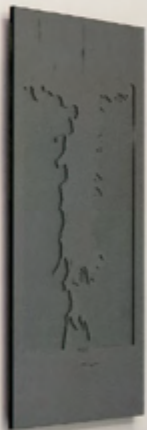
## AU TOTAL :

**60% de réduction fiscale et 25% de contreparties, soit un avantage global de 85% du montant du don pour votre entreprise-mécène.**

### Contacts :

**Garance Chabert / +33 (0)4 50 388 461**  
Directrice et curator de la Villa du Parc  
[garance.chabert@villaduparc.org](mailto:garance.chabert@villaduparc.org)

**Isa Meunier-Fleury / +33 (0)4 50 388 461**  
Responsable de la communication  
[communication@villaduparc.org](mailto:communication@villaduparc.org)



## **villa du parc**

centre d'art contemporain

parc Montessuit - 12 rue de Genève  
74100 Annemasse  
+33 450 388 461 \_ [www.villaduparc.org](http://www.villaduparc.org)